

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°195 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 30 décembre 2019 au 5 janvier 2020



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 5 janvier 2020, au moins 545 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	<i>5</i>
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	<i>5</i>
<i>I.2.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE.....</i>	<i>6</i>
<i>I.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE</i>	<i>7</i>
<i>I.4.DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE.....</i>	<i>7</i>
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	8
<i>III. CONCLUSION</i>	9

SIGLES ET ABREVIATIONS

BGF : Banque de Gestion et de Financement

CDS : Centre de Santé

CNDD-FDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie

CNL : Congrès National pour la Liberté

ECOFO : Ecole Fondamentale

FAB : Forces Armées Burundaises

OPJ : Officier de Police Judiciaire

VBG : Violences Basées sur le Genre

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 4 personnes tuées toutes retrouvées cadavres, 4 personnes torturées, 2 victimes de VBG et 8 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées figurent 3 mineurs torturés.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Parmi les victimes enregistrées figurent des membres du parti CNL.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de VBG, de torture et d'arrestations arbitraires dans le pays.

Durant la période couverte par ce bulletin, une personne blessée et un prêtre malmené ont été rapportés dans certaines provinces du pays.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 1^{er} janvier 2020, dans les eaux de la rivière Kizingwe, un corps sans vie de Patrice Nkundabanyanka, maçon, originaire de la colline Nyamaboko, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, âgé d'au moins 60 ans, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime a été tuée étranglée par des inconnus dans la soirée du 31 décembre 2019 et a été dépouillée de son argent, son téléphone portable et un sac contenant des vivres. Selon les mêmes sources, ces bourreaux l'ont surpris dans une palmeraie se trouvant dans la jonction de la rivière Kizingwe et Gahongo lorsqu'il rentrait à la maison en provenance de Bujumbura Mairie où il travaillait.

Un corps sans vie d'un militaire retrouvé en commune et province Gitega

En date du 1^{er} janvier 2020, le matin, sur la colline Nyabututsi rural, commune et province Gitega, le corps sans vie de Zénon Macumi, marié, âgé d'environ 40 ans, caporal-chef, ex FAB, originaire de la commune Rutovu, province Bururi a été retrouvé attaché sur un arbre avec une corde militaire. Selon des sources sur place, Macumi était affecté au Palais présidentiel de Gitega avant d'être muté à l'antenne de la radio située à Mweya, sur la colline Mugoboka, commune Gitega. Le Commandant du 22^{ème} bataillon a dit qu'il s'est suicidé mais d'autres sources disent que ce militaire a été tué.

Un corps sans vie d'un membre du parti CNL retrouvé en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 décembre 2019 indique qu'en date du 23 décembre 2019, sur la colline Gakenke, commune Gatara, province Kayanza, un corps sans vie de Lazare Mpawenimana, cultivateur, membre du parti CNL, résidant sur la colline Gakenke, a été retrouvé au bord de la rivière Ruvubu.

Un corps sans vie retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 janvier 2020 indique qu'en date du 24 décembre 2019, sur la colline Kiryama, dans une petite rivière qui sépare les commune Matongo et Butaganzwa en province Kayanza, le corps sans vie de Liévin Ntirampeba, marié et père de deux enfants, résidant

sur la même colline a été retrouvé. Selon des sources sur place, il revenait de la province Bubanza où il travaillait.

1.2.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Deux personnes torturées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 31 décembre 2019, vers 21 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Sylvestre, élève du Lycée communal de Buhiga, résidant sur la colline Rwingoma, quartier Gihamagara et un jeune garçon prénommé Éric ont été tabassés par un groupe d'Imbonerakure armés de couteaux, de lances et de matraques commandés par leur chef collinaire prénommé Elysée. Selon des sources sur place, l'église anglicane avait organisé une prière nocturne de nouvel an à sa Cathédrale de Buhiga et ces Imbonerakure sont venus rôder tout autour. Selon les mêmes sources, Sylvestre qui participait à cette prière a été conduit par ces Imbonerakure dans un boisement paroissial situé à deux kilomètres de la cathédrale de l'église anglicane de Buhiga. Eric rentrait de cette prière vers 4 heures du matin quand il a été tabassé. Ces Imbonerakure ont également arrêté des gens venus de la prière et ils les ont dépouillés de tout ce qu'ils possédaient en poches, argent, téléphones avant de les relâcher. Ainsi, une jeune fille appelée Jeanine Nizigiyimana a été infligée une amende de 10.000 fbu après que son copain leur ait échappé.

Un membre du parti CNL torturé en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 décembre 2019 indique qu'en date du 20 décembre 2019, dans la nuit, sur la colline Gasenga, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, Ezéchiel Nizigiyimana, membre du parti CNL a été tabassé par trois Imbonerakure, Josué Hakizimana, Mateso et Maserege, tout près de l'enclos de son domicile. Selon des sources sur place, Ezéchiel a été secouru par un Imbonerakure qui ne s'est pas joint aux autres et cette victime a été évacuée la même nuit vers un centre de santé privé du chef-lieu de la zone Bigina. Selon les mêmes sources, cette victime a porté plainte auprès du chef de zone Bigina mais ce dernier ne l'a pas reçu et l'a accusée d'avoir tendu une embuscade à ces Imbonerakure.

Une personne torturée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 2 janvier 2020 indique qu'en date du 20 décembre 2019, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Arthur Igiraneza, âgé de 17 ans, boutiquier, a été ligoté, tabassé à l'aide des bâtons et brûlé avec des sachets et un acide par son patron, Vincent Niyoyitungira, Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'avoir perdu une somme de 300 000 fbu. Selon les mêmes sources, grâce à son appartenance politique, le présumé auteur a été arrêté mais il a été libéré par l'OPJ Pascal quelques heures après.

I.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 2 janvier 2020, sur la colline Rusimbuko, commune Gasorwe, province Muyinga, Joseph Niyonkuru, Louis Hakoringingo, Rashid et Hashim Butungiro, résidants sur la colline Kigoganya de la même commune, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des Imbonerakure et conduits au cachot de la commune Gasorwe. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de troubler la sécurité dans leur localité.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 2 janvier 2020, sur la colline Buhama, zone Musasa, commune Kiremba, province Ngozi, Serges Nzambimana, Désiré Nizigiyimana, Thomas et Cédric Kadafi ont été arrêtés par des policiers accompagnés du chef de zone Musasa, Didace Manikurakure et conduits au cachot de la zone Gakere de la même commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de circuler la nuit. Selon les mêmes sources, les victimes avaient appris qu'il y avait un plan de détruire leur permanence et avaient décidé de monter la garde.

I.4.DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 janvier 2020 indique qu'en date du 24 décembre 2019, sur la colline Tenga locale, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, S.N., âgée de 8 ans, écolière en 4^{ème} année à l'ECOF St Joseph de Carama, a été violée par un prénommé Abès, travailleur domestique, âgé de 20 ans, originaire de la commune Bugabira, province Kirundo. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et il est détenu actuellement à la prison centrale de Mpimba.

Une femme battue par son mari en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 1^{er} janvier 2020, vers 1 heure du matin, au centre Mwaro, commune Kayokwe, province Mwaro, Espérance, infirmière à l'Hôpital de Kibumbu, a été battue à son domicile sis au centre Mwaro, par son mari, Dieudonné Ndikuriyo, travaillant à la BGF Mwaro, jusqu'à ce qu'elle perde connaissance et a eu des saignements de nez. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de n'avoir pas préparé de la viande. Les enfants ont crié au secours et elle a été amenée au CDS de la Croix Rouge où elle a passé 2 jours avant d'être transférée à Bujumbura. Le présumé auteur a été arrêté par le parquet de la République de Mwaro en date du 3 janvier 2020.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne blessée en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 30 décembre 2019 sur la colline Kabingo, zone et commune Kiremba, province Ngozi, Jean Miburo, habitant de la même colline, membre du parti CNL a été blessé par balle. Selon des sources sur place, la victime partageait un verre avec son épouse dans un bistrot de la localité lorsque des policiers sont venus pour l'arrêter. Selon les mêmes sources, accusé de perturber la sécurité au centre Kiremba, Jean Miburo a pris fuite et les policiers ont tiré sur lui. La victime a été secourue par ses voisins qui l'ont mis à l'abri de ces policiers qui voulaient l'arrêter. Les mêmes sources précisent qu'une réunion visant l'arrestation de la victime avait été tenue le jour même par les responsables administratifs à la base.

Un prêtre malmené par des Imbonerakure, en commune et province Rutana

En date du 4 janvier 2020, vers 8 heures du matin, au quartier Birongozi, commune et province Rutana, plus de 40 Imbonerakure en exercices paramilitaires dirigés par Cyrille, chargé de la collecte des taxes de la commune sur le marché moderne de Rutana, ont malmené Jean Marie Nduwamungu, prêtre du Diocèse Rutana. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont bloqué environ 10 minutes, Jean Marie Nduwamungu qui était à bord de son véhicule. Selon les mêmes sources, ils l'ont agressé en lui disant « voilà le vaurien qui nous a appelés des vauriens ».

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de torture, de VBG et d'arrestations arbitraires continuent d'être relevés dans certaines localités du pays.

Au cours de cette semaine, une personne blessée et un prêtre malmené ont été rapportés dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.